

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 49 (1952)
Heft: 10

Rubrik: Le jardin de l'abeille ; Tribune libre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

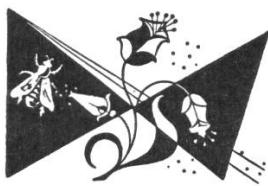
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE JARDIN DE L'ABEILLE

La puissance curative du miel

extrait d'une conférence faite par le Prof. *E. Koch*, Bad Neuheim (Allemagne) à l'Assemblée générale de la Société suisse alémanique des « Amis des Abeilles », le 7.-9.-1952, à Davos

Ce qui rend le miel bien supérieur au sucre c'est sa composition chimique particulière et les fermentes qu'il renferme. De plus, il contient des *substances de nature hormonales* qui favorisent l'assimilation des sucres et activent les fonctions vitales. Ceci peut être observé sur un *cœur* affaibli, après absorption de miel son activité est plus intense. Il est par contre plus difficile de prouver l'influence heureuse du miel sur le *foie*, cependant elle est importante, surtout sur un foie malade. Le miel est également un remède populaire éprouvé contre les *empoisonnements*, ce que la science a pleinement confirmé. Dans les *états fébriles*, la résistance de l'organisme est accrue par l'ingestion de miel. Il a également un bon effet sur *l'estomac* et *l'intestin*. Mais l'exemple le plus probant en faveur du miel est le *diabète*. Dans cette maladie le sucre ordinaire est un véritable poison, le miel par contre fait baisser la glycémie (taux du sucre contenu dans le sang). C'est sur les *enfants* que l'on observe le mieux les effets du miel. La formation des globules rouges est activée, la fraîcheur du teint est accrue, la force de résistance de l'organisme contre les maladies est renforcée.

Le miel pur est comme une bonne médecine, il contient toute la puissance curative de la nature. Cependant le miel ne doit pas seulement être employé uniquement en cas de maladie, mais journalement. Le miel détient un véritable monopole de la part du Créateur, il est impossible de l'améliorer ou de l'imiter artificiellement. Le devoir de l'apiculteur est de veiller à ce que cette merveille de la nature soit maintenue en son état de pureté absolue.



TRIBUNE LIBRE

De la cire gaufrée

Réponse à M. Cuénod

Vous me demandez, M. Cuénod, si je suis bien certain que la cellule naturelle de l'abeille non dégénérée soit aux environs de 723 c. au dm²; je vous dirai, non je ne suis pas certain, mais ce nombre, j'en suis sûr, est bien près de la vérité.

Veuillez, je vous prie, relire mon article où il est dit : Lorsque je laisse à mes abeilles la faculté de construire, etc. Or, mes abeilles sont sur cire à 686 c. au dm^2 , depuis 1935, donc il y a une grande amélioration dans la grosseur de ces abeilles, cela prouve que l'abeille construit selon sa taille.

Vous-même, Monsieur, êtes-vous certain que Miss A.-D. Betts soit dans le vrai en articulant 830 c. au dm^2 ? Les noms cités dans votre réponse ont très peu de valeur à mon point de vue, aucun n'ont laissé une preuve tangible des chiffres qu'ils avancent. Le seul nom qui mérite d'être retenu, par les apiculteurs, est celui de Jean Mehring, vous l'avez omis, pourtant, lui, a eu le grand mérite d'avoir construit en 1857 le premier gaufrier, aux mesures des cellules qu'il avait sous la main. Elles n'étaient pas à 830 c. au dm^2 , mais bien à 748, soit 55,55 mm pour dix doubles apothèmes.

Or, comme je l'ai fait remarquer dans mon article, J. M. avait-il des instruments de mesures lui permettant de lire les fractions de millimètres ?

Le professeur G. Montagano nous dit, lui, que les rayons trouvés dans les tombes des Pharaons avaient 762 c. au dm^2 . Les mesures ont-elles été relevées avec précision et comptées selon la formule mathématique, seule à prendre en considération et qui nous donne des résultats exacts ?

Autant de questions auxquelles il est bien difficile de répondre.

Admettons, si vous le voulez bien, que le coefficient d'agrandissement se situe aux environs de 550 c. au dm^2 (le 560 étant à l'ordre du jour) et que le 850 soit le nombre le plus élevé, nous aurons comme moyenne 700 c. au dm^2 . C'est bien le nombre de c. au dm^2 qui répond le mieux à l'amélioration de notre abeille.

Laissez-moi vous dire que lorsque nous sortons une larve sur le point d'être operculée, avec l'anse de platine, d'une cellule dont le nombre est supérieur à 750 c. au dm^2 , cette larve se détend comme un ressort, il est impossible de la remettre en place, elle est élevée comme dans une camisole de force. Il en est tout autrement des larves élevées dans des cellules dont le nombre est inférieur à 750 (700 - 640).

C'est dire que nos cires à plus de 750 sont l'œuvre de nos fabricants de presses à gaufrer.

Les légendes ont la vie dure. Voyez celle du ? qui prétendait que les tables des logarithmes étaient fausses. Combien de fois n'a-t-elle pas été démentie, même par les revues apicoles, on la répète malgré tout, ceci par rapport aux angles des losanges formant le fond des cellules.

Lorsque nos ciriers nous livreront des cires gaufrées d'une juste épaisseur, aux cellules régulières, au nombre de cellules se rapprochant le plus du naturel (que j'estime à 700), nos abeilles les construiront très rapidement avec plaisir. Ce n'est pas le cas des cires dont les molécules sont écrasées entre deux cylindres qui en font

des feuilles parcheminées qui répugnent aux abeilles de les cons-
truire et déçoivent l'apiculteur le moins averti.

Ce n'est pas le nombre de feuilles au kg. qui doit compter, mais une cire bien travaillée.

Pour ceux que la question intéresse, j'exige 6 feuilles au kg. pour les D.T. et 7 au plus pour les D.B. Ce nombre de feuilles m'a été dicté par une longue pratique, et j'ai été cirier pendant cinq ans.

Autre chose, je ne suis pas seul à chercher une amélioration de notre abeille ; pour vous convaincre il vous suffira de lire l'œuvre de Baudoux (si ce n'est déjà fait) et si vous avez la patience de lire la revue mensuelle « L'apicoltore moderno » de Turin, No 7-8, de 1951. Elle me fut envoyée en mai de cette année, après parution de mon article. Cela prouve que cette question intéresse bien des apiculteurs d'un peu partout et non les moindres.

Vous me posez une autre question, M. Cuenod. Est-il bien certain qu'une fois que nos abeilles seront nées de 720 c. au dm², les récoltes redeviendront ce qu'elles étaient autrefois ?

Pour cela il faudrait que nos campagnes redeviennent ce qu'elles étaient autrefois. Mais, malgré cela, nous verrons de bonnes et de mauvaises récoltes, comme autrefois.

J'ai aussi connu des apiculteurs qui faisaient, bon an mal an, toujours des récoltes de 12-15 kg. dans une même région où d'autres ne faisaient rien.

Ceux-là deviennent moins nombreux depuis que le contrôle du miel a été institué, et pour cause ? Ceci est une autre histoire...

Pour terminer, je ne reviendrai plus sur cette question du nombre des cellules au dm². Que les apiculteurs qui ne veulent pas sortir de l'ornière y restent. Aux autres apiculteurs qui deviennent toujours plus nombreux, je leur dis courage et persévérance, vous serez récompensés.

La vérité perce toujours tôt ou tard, d'où qu'elle vienne.

Lausanne, Dôle 1.

L. MAGES, insp. rég.

Au sujet de la vente de nos miels

Comme certainement tous les membres de la Romande, j'ai applaudî aux louables démarches faites par notre Comité central pour arriver à obtenir une prise en charge des miels indigènes par les importateurs de miels étrangers. Malheureusement, tous ces efforts n'ont pas eu le succès qu'ils méritaient et pour mon compte, je suis resté très sceptique quant aux promesses qui auraient été faites. S'il est vrai que les belles promesses rendent les fous joyeux, il y a quand même peu de fous contrairement à l'anecdote qui raconte qu'un Conseil communal avait décidé d'envoyer deux de leurs administrés dans un asile d'aliénés pour faire croire que les autres n'étaient pas fous !... C'est dire que comme certainement beaucoup de mes collègues j'ai fait des offres aux maisons ayant bien voulu s'inscrire comme acheteurs dans le dernier Bulletin. J'ai déjà reçu de nom-

breuses réponses, celles que j'attendais : « Sommes pourvus, regrets, etc., etc. ! »

Chers collègues, il est temps de nous unir et de seconder les efforts de notre C.C. La situation de l'apiculture est lamentable, les miels étrangers, souvent de qualité douteuse, nous font une concurrence scandaleuse. Il fut un temps, et il n'y a pas si longtemps, que le prix du miel correspondait automatiquement au prix du beurre... A cette heureuse époque, le sucre se payait de 0,15 à 0,17 le kg, et nos abeilles avaient de quoi butiner, l'usage était que les fauchaisons ne devaient pas commencer avant que les foins ne soient complètement mûrs et ces fauchaisons duraient, croyez-moi car les faucheuses mécaniques n'existaient pas. Mieux que cela, nos colonies, fortes au printemps le restaient durant toute la récolte tandis que comparez-les maintenant, avant les traitements des arbres et après, elles sont souvent réduites de moitié si ce n'est plus. De là les faibles récoltes habituelles, récoltes décourageantes pour de nombreux apiculteurs qui ne peuvent faire de l'apiculture pastorale et encore, celle-ci se révèle souvent être cause de plus d'ennuis que de gains. Aussi, quand une année un peu satisfaisante vient récompenser les apiculteurs persévérand (et elles sont bien, bien espacées hélas), il faudrait au moins que ces miels puissent être vendus à des prix rémunérateurs.

Notre C.C. a fixé les prix de 1952. Les apiculteurs sérieux s'en tiennent à ces prix, et les grossistes et détaillants aussi, mais eux seulement pour la vente, comme le dit très bien mon collègue valaisan dans le Bulletin de septembre, de sorte que nos prix officiels à nous apiculteurs n'ont plus aucune valeur car c'est seulement l'apiculteur offrant ses miels à des prix inférieurs aux prix officiels qui reçoit des commandes.

Ces apiculteurs là nous font un tort considérable, mais que voulez-vous, il y a des faux-frères, il y a surtout des miséreux qui ont besoin d'argent, ne leur jetons pas la pierre mais organisons-nous et je propose dans ce but :

1. Qu'une Commission de propagande des miels soit désignée par le C.C. en collaboration avec ce dernier, bien entendu, et qui serait chargée de l'étude approfondie de cette importante question. Jusqu'ici qu'a-t-on fait dans ce domaine ? Le contrôle du miel fut un bon point acquis, mais hélas peu de chose tandis qu'il y a lieu d'étudier les possibilités d'organisation de centrales de vente sinon d'achat directs, avances aux apiculteurs dans la gêne, etc.
2. Que toutes les Sections de la Romande intensifient les insertions dans les journaux, organisent des expositions de miels, etc. Pourquoi dans chaque localité d'une certaine importance une vitrine de magasin bien situé ne serait-elle pas aménagée et décorée par un professionnel, avec affiches indiquant les qualités de nos miels ? La marge prélevée sur les prix de gros et de détail serait bien entendue laissée aux détaillants mais la décoration payée par la section.

3. Je demande à *tous mes collègues* d'envoyer au président de la Romande absolument toutes les réponses reçues pour les offres de miel qu'ils ont pu faire, que celles-ci soient positives ou négatives, de cette façon notre comité pourra se faire une idée des possibilités d'achat de nos grossistes. si ce n'est de pouvoir comparer leurs achats à leurs promesses.
4. Que chaque apiculteur adresse au C.C. tous les renseignements qu'il pourra obtenir dans sa localité par exemple : » J'ai appris qu'un tel apiculteur... a vendu son miel à la maison X... à tel prix. Cette maison X a une ou X succursales en notre ville où les prix de détail sont affichés à fr. ...

J'ai la certitude que si le C.C. a en mains tous ces renseignements, il sera plus fort pour discuter l'an prochain du statut de l'apiculture dans l'application de la nouvelle loi votée sur l'agriculture.

Chers collègues, tous un effort, vous verrez que nous réussirons.

F. STOCKLI.

RAPPORTS - CONFÉRENCES - CONGRÈS

Concours de ruchers 1952

Rapport du jury, composé de MM. Gonet Auguste, de Vuarrengel, président, membre du comité de la S.A.R., Ruckstuhl Charles, Chambésy, désigné par le comité de la S.A.R., Amez-Droz Fernand, Chézard, désigné par les sections concourantes. Ce dernier fonctionne comme secrétaire.

Les inscriptions étaient au nombre de 8, mais un concourant se retira avant le concours, son absence lors du passage du jury en est la cause.

Section de la Béroche 4, section du Val-de-Travers 3. Les sections : la Côte Neuchâteloise, le Val-de-Ruz et les Montagnes Neuchâteloises, néant.

Observations générales du jury

Seules les sections de La Béroche et du Val-de-Travers ont envoyé des inscriptions, les trois autres sections aucune. Le précédent concours de ruchers ayant eu lieu en 1948 pour La Béroche, le Val-de-Ruz et la Côte Neuchâteloise, est certainement l'une des causes de l'abstention ou de la faible participation au concours.

Les sept ruchers présentés ont une bonne orientation, sont très propres, bien tenus et l'ordre règne partout ; les concourants sont dans l'ensemble à féliciter. Laboratoires et matériel ont également donné satisfaction ; la bascule ne devrait manquer dans aucune exploitation : baromètre indispensable dans la conduite du rucher.